

ACTION COLLECTIVE PROPOSÉE CONTRE LE DIOCÈSE DE MONTRÉAL

Indemnisation potentielle pour les victimes

Avez-vous été victime d'agression sexuelle de la part d'un membre du clergé ou par des employés ou des bénévoles sous la responsabilité du **Diocèse de Montréal** ?

Cela inclut les régions suivantes :

Île de Montréal
Laval
Repentigny
Le Gardeur
Saint-Sulpice
L'Assomption

Le 3 avril 2019, une action collective a été déposée à la Cour supérieure du district de Montréal contre le **Diocèse de Montréal** portant le numéro 500-06-000992-194.

Le représentant de tous les membres est A.B., qui a été victime d'agression sexuelle de la part d'un prêtre du **Diocèse de Montréal**.

En vous inscrivant à l'action collective, vous pourriez être admissibles à une indemnisation éventuelle pour ce que vous avez vécu.

Les parties, ayant manifesté l'intention de trouver un **règlement hors cour**, ont sollicité conjointement auprès de la Cour supérieure du Québec l'autorisation de publier le présent avis pour préciser combien de personnes font potentiellement partie du groupe visé par cette action collective proposée. Cette information est essentielle afin d'établir les montants d'indemnisation potentiels et favoriser un règlement hors cours éventuel entre les parties.

Inscrivez-vous **dans un délai de 60 jours** de la publication du présent avis.

L'inscription est **gratuite** et **confidentielle**.

Si vous ne vous inscrivez pas dans ce délai, vous ne perdez aucun droit. Toutefois, advenant un règlement, vous devriez vous inscrire auprès des avocats du groupe pour être éligible à une compensation

POUR PLUS D'INFORMATIONS ou POUR S'INSCRIRE :

Courriel : actioncollective@adwavocats.com

Téléphone : 514 527-8903

www.adwavocats.com

**ARSENAULT
DUFRESNE
WEE AVOCATS**

CET AVIS AUX MEMBRES POTENTIELS A ÉTÉ APPROUVÉ PAR
L'HONORABLE DONALD BISSON, J.C.S., LE 1^{er} JUIN 2021